

INDE.

—On lit ce qui suit dans le *Tablet* et qui est tiré du *Catholic Herald* de Bengal.

Depuis une semaine une jeune femme protestante a fait abjuration dans ce vicariat; aussi deux baptistes, un maître d'école et l'autre catéchiste, se sont adressés à un prêtre catholique afin d'être admis dans l'Eglise romaine. Après examen, on les trouva assez bien instruits des doctrines catholiques; mais conformément à la doctrine de l'Eglise, leur abjuration fut renvoyée à un temps plus reculé, afin de les éprouver.

Depuis janvier 1843 au mois de mars suivant, le rév. M. Goisan a baptisé à Seebporé trois mahométans adultes et six enfants nés de parents payens, et depuis mars jusqu'à la fin de décembre de la même année le rév. M. Tubburn a baptisé, dans la même mission, sept mahométans adultes et quatre enfants nés de parents payens.

HOBART-TOWN.

Terre de Van-Diemen.—M. le docteur Wilson, vicaire apostolique de Van-Diemen, s'est embarqué pour se rendre dans son vicariat, accompagné de MM. Hall et Bond, missionnaires; du Frère Luke Trappiste, qui sera ordonné prêtre après son arrivée dans le pays, et d'un catéchiste qui sera ordonné dans la suite. Toute la Terre de Van-Diemen et l'île de Norfolk seront sous la juridiction du nouveau vicaire apostolique, qui prendra le titre d'évêque d'Hobart-Town. *Propriétaire catholique.*

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

M. Lafontaine encore procureur-général et M. Aylwin solliciteur-général.—Dans une affaire pendante devant la cour du banc de la Reine à Québec, où l'honorable A. W. Cochrane occupe pour la couronne en qualité de conseil de la Reine, l'honorable H. Black, occupant pour les défendeurs Patton et autres, a objecté que M. Lafontaine étant encore procureur-général et M. Aylwin solliciteur-général, l'action intentée par M. Cochrane et toute la procédure étaient nulles. La cour a maintenu cette objection en ordonnant qu'il fût procédé à la preuve sur la question de savoir si la nomination de MM. Lafontaine et Aylwin avait été révoquée par la nomination de successeurs à ces messieurs dans les emplois qu'ils remplissaient ou par des lettres patentes revoyant leur commission. Or il est notoire qu'il n'a pas encore été nommé de successeurs à MM. Lafontaine et Aylwin, et que leur commission n'a pas été révoquée par lettres-patentes. Il s'en suit que l'un est encore aujourd'hui procureur-général, l'autre solliciteur-général de Sa Majesté pour son ex-province du Bas-Canada. Il est donc constaté judiciairement que le régime sous lequel nous vivons depuis six mois est entaché d'illégalité sur ce point. Cette illégalité s'étend au Haut-Canada, où, d'après la même décision, M. Baldwin est encore procureur-général et M. Small solliciteur-général.

Qu'arriverait-il si ces messieurs n'avaient six mois de salaire en vertu de l'acte d'origine, qui les place avec le gouverneur sur la liste civile permanente inconstitutionnellement votée par le parlement britannique à même le trésor canadien? Il serait curieux de voir débattre cette question devant les tribunaux et dans la presse. *Canadien.*

—Le jeune homme du nom de Louis Joloin, noyé à Laprairie, la semaine dernière, n'a pas encore été retrouvé. Comme il pourra arriver que son corps fut tiré de l'eau dans quelque paroisse d'en-bas, ses parents prient ceux qui le trouveront de vouloir bien le faire inhumer en terre sainte et de leur en donner avis. Voici son signalement: taille de 4 pieds et 9 pouces, cheveux blonds et longs, pantalon et gilet d'étoffe du pays, chemise de coton bleu et blanc, souliers de bœuf et chaussons de laine grise. *Minerve.*

ESPAGNE.

—Un courrier de 25 parle d'un bruit d'après lequel le gouvernement s'apprête à dissoudre les cortès actuelles, et à promulguer par ordonnance une nouvelle constitution, en vertu de laquelle se feraient les nouvelles élections.

—On mande de Madrid, 7 avril: L'expédition contre Maroc est chose décidée par le ministère, des ordres ont été donnés dans tout le midi de l'Espagne aux généraux des provinces pour qu'ils aient à envoyer des troupes à Santa Maria. On approuve généralement la conduite du maréchal dans ces circonstances, et l'on remarque avec plaisir que des demandes nombreuses de promotions sont faites par la plupart de ceux qui ont servi dans ce pays. On a dernièrement en direction, et auxquels on a accordé grâce.

—Un horrible catastrophe est arrivée dans un village des îles Baléares. Vendredi, quel que soit le détail d'une lettre, datée de Felanitx, le 31 mars: A la session de la proce sion qui a lieu toutes les années, le dimanche de la Rogation, le grand affluence de peuple s'est réunie dans l'enceinte appelée *el yacimiento*, en face de l'église de Sainte-Rose, pour entendre l'un des sermons d'usage. Au moment où le sermon était commencé, le mur qui sépare le vieux cimetière de la grand-rue s'est écroulé, et la foule qui se trouvait près de là a été écrasée sous les débris de cette muraille. Parmi les victimes de cet accident, 414 ont été tués sur-le-champ, et 191 blessés plus ou moins grièvement. Au nombre des premiers, on compte l'évêque don Francisco Benasser, six membres de l'ayuntamiento, installé ce jour même, et le prédicateur. Le chef politique des îles Baléares a pris sur-le-champ toutes les mesures convenables dans une si cruelle catastrophe; une souscription a été ouverte.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Incendie.—Le 18, de midi et demi jusqu'à 6 heures, le feu a dévoré dix-huit dans la seconde municipalité. Les efforts intelligents de nos braves pompiers ont été paralysés; l'eau manquait, et il leur a fallu assister, comme témoin, à ce spectacle d'épouvante, à cette scène de destruction et de mort!

Sur une immense étendue encore brûlante et rougie par les flammes, s'élevaient un million de cheminées qui sont restées seules, isolées comme des ossements blancs sur un champ de bataille!

Les 50 à 300 maisons sont détruites. La perte est immense, incalculable! On dit que plusieurs enfants ont péri. Ont-ils péri! sont-ils égarés? C'était un tableau de désolation! Des femmes, des vieillards, des infirmes, des malades étaient étendus sur le sol, en face de leur demeure en feu! Sur le soir, des groupes immolés restaient au milieu de quelques meubles arrachés à l'incendie!

Les pertes occasionnées par cet incendie sont réparties de la manière suivante:

275 maisons et dépendances,	\$214,600
Mobilier et autres effets,	25,000
Total,	\$239,600

DEMANDES DE MAITRES D'ECOLE.

On a besoin dans la paroisse de Terrebonne de deux MAITRES D'ECOLE munis de bonnes lettres, pour tenir des écoles dans la campagne. S'adresser aux COMMISSAIRES de la paroisse, ou à M. Porlier, Curé du lieu. Les lettres finiront de ce coté.

ON demande à St. VALENTIN un MAITRE D'ECOLE marié. S'il savait les langues Française et Anglaise, il serait préféré. S'adresser à JOSEPH BISSONNET, Curé, Commissaire d'Ecole.

OPINIONS DIVERSES.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le *Sousigné*, (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas cru avec eux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.

A. M. J. C. ROBILLARD, }
NEW-YORK. }

«Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier leurs ordres. Ils auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ECHANTILLONS

et même de faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

«Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

«Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, au disque vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique.» Les échantillons des objets les

PLUS BEAUX ET LES PLUS NOUVEAUX, seront exposés à Montreal, aux Magasins de JOSEPH ROY, Ecr., et plus tard à Québec, chez G. D. BALZARETTI, Ecr.

On remplira avec un soin tout particulier les ordres en tout genre, qu'on voudra bien remettre pour OBJETS D'EGISE.

On fera venir les ORDREMENTS tout faits, si on le préfère. J. C. ROBILLARD, No. 22, Beaver à l'encoignure de Broad Street, New-York.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELÉAU & LAMOTHE, Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.